

chariots, et ne rencontra que des sépultures de Comans; au cours de ce voyage, il reçut la visite, la veille de la Pentecôte, d'Alains, que les Tartares appellent Acias, ou Akas, qui sont « Chrétiens à la Grecque, ont le langage Grec, et des prêtres Grecs, et cependant ne sont point schismatiques, comme les Grecs, mais sans acception de personne, ils honorent toutes sortes de gens, faisant profession du Christianisme <sup>1</sup>. » Nous aurons l'occasion de reparler des Alains. Guillaume franchit le grand fleuve de Tanais, « qui fait la borne de l'Europe et de l'Asie, comme le Nil est celle de l'Asie et de l'Afrique <sup>2</sup> », et qui est large comme la Seine à Paris.

Au camp de Sartach, où il arriva le 31 juillet, interrogé par un haut fonctionnaire nestorien nommé COYAT, qui lui demande quel était le plus grand Seigneur entre les Francs, ou Chrétiens occidentaux, Guillaume répondit que c'était l'Empereur; son interlocuteur lui rétorqua que non, que c'était plutôt le roi de France dont il avait entendu parler par BAUDOIN DE HAINAUT, chevalier au service de l'empereur BAUDOIN de Constantinople, qui avait épousé une princesse comane et était venu à Kara Koroum, et par un Templier, qui avait été à Chypre, qui se trouvait à la Cour et entendait le syriaque, le turk et l'arabe. Les moines revêtus de leurs ornements sacerdotaux furent reçus le 1<sup>er</sup> août 1253, jour de Saint Pierre aux Liens, par Sartach, qui passait pour Chrétien; dans tous les cas, il tenait auprès de lui, nous dit le voyageur, « des Prêtres Nestoriens, qui chantaient leur office, et faisaient autres dévotions à leur mode »; ils lui présentèrent les lettres dont ils étaient porteurs; ils furent dispensés des genuflexions qu'eurent à accomplir le clerc et l'interprète; pendant les quatre jours que nos voyageurs demeurèrent à la Cour de Sartach, on ne leur donna ni à manger et à boire qu'un peu de koumis. Sartach, n'ayant pas les pouvoirs nécessaires pour répondre au message de saint Louis, ordonna à Guillaume de se rendre à la Cour de son père Batou. Guillaume fut reçu en audience par ce

1. BERGERON, col. 24.

2. *L. c.*, col. 28.